

ENVIRONNEMENT

magazine

N° 1787 - MAI 2021

ENR

La mer, une ressource inépuisable

Politique

Rencontre avec
Pascal Canfin

Sites et sols pollués
Le Fonds friches
dope les chantiers

Mardi 18 mai 2021

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE



UNE JOURNÉE DIGITALE



Changer d'échelle pour réussir la transition énergétique

Notre pays pourra-t-il atteindre la neutralité carbone en 2050 ? Pas sans le bois énergie, première énergie renouvelable de France. Une accélération s'impose et tous les professionnels de la filière sont prêts pour cela !

Un événement co-organisé par



via sèva

Avec le soutien de

Avec la contribution de

Premier événement national dédié au bois énergie domestique, collectif et industriel en France, à destination des décideurs politiques, institutionnels, parlementaires, journalistes, parties prenantes et porteurs de projets, cette **Journée Bois Énergie 2021** sera l'occasion de rappeler les enjeux liés au développement du bois énergie. Elle présentera **des résultats concrets, des projets exemplaires et la dynamique de la filière bois énergie sur nos territoires.**



Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux
#BoisEnergie #JBE2021

www.cibe.fr

En partenariat avec



Partenaires média

Édité par les Éditions du Développement durable

3, quai Conti - 78430 Louveciennes

Standard : 0130 08 14 14 - Fax : 01 30 08 14 15

enviromag@groupe-cayola.com

Directrice de la publication : Florence Wattel

Rédacteur en chef : Anthony Laurent

Rédaction : Abdessamad Attigui, Agnès Breton, Alexandra Delmolino, Nolwenn Le Jannic, Laurence Madoui

Secrétariat de rédaction : Agnès Breton

ENVIRONNEMENT-MAGAZINE.FR

Abdessamad Attigui, a.attigui@groupe-cayola.com

ABONNEMENT - DIFFUSION - VENTE

abonnement.diffusion@groupe-cayola.com

ABONNEMENT 1 AN À ENVIRONNEMENT MAGAZINE ET SES SUPPLÉMENTS

• Tarif France : 217 € TTC

Prix au numéro : 16,70 € TTC

Pour plus d'informations : retrouvez le bulletin

d'abonnement en page 50 et sur

www.environnement-magazine.fr

Rubrique Je m'abonne.

PUBLICITÉ

Sophie Baticle, directrice de clientèle

du Pôle environnement

s.baticle@groupe-cayola.com

APPELS D'OFFRES ET OFFRES D'EMPLOI

recrutement@groupe-cayola.com

envirojob.fr ; Tél. : 01 30 08 14 14

RÉALISATION GRAPHIQUE

La Communauté des graphistes,

www.lacommunautédesgraphistes.com

IMPRESSION

Imprimeries de Champagne 52000 Langres

Imprimerie certifiée Iso 14001

et Print Environnement



Imprimé sur papier PEFC



10-31-2009

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX		
	PAPIER INTÉRIEUR	PAPIER COUVERTURE
PAPIER	Vantage Silk	Magno Plus Silk
GRAMMAGE	90 g	150 g
PAYS D'ORIGINE	Autriche	Allemagne
Taux de fibres recyclées	0 %	0 %
CERTIFICATION	PEFC	PEFC
EUTROPHISATION PTOT	0,032 kg/t	0,03 kg/t

Publication mensuelle ISSN : 1163-2720

N° de commission paritaire : 1024 T 85436

Dépôt légal à parution

Environnement Magazine est membre de :



Une publication des éditions du



Développement durable

SA au capital 10 000 € - RCS Versailles 830 632 485

Reproduction interdite sans l'autorisation de l'éditeur ou du CFC (Centre français d'exploitation du droit de copie). Tél. : 01 44 07 47 70.

Toutes les illustrations reproduites dans nos pages sont la propriété respective et exclusive de leurs auteurs ou de leurs ayants droit.

En couverture : © Free-photos/pixabay



Anthony Laurent

Rédacteur en chef

L'ÉDITO

Âge de pierre

On connaît l'adage. « *Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.* » À l'occasion de la présidentielle de 2017, le candidat Macron en avait fait, précisément, une promesse de campagne. À l'en croire, la santé environnementale allait être une « *priorité* » de son quinquennat. Quatre ans plus tard, et à un an de la prochaine élection présidentielle, elle s'avère être une « *priorité oubliée* », comme l'ont écrit une trentaine d'associations dans une lettre ouverte adressée à Emmanuel Macron. La pilule est en effet difficile à avaler pour les collectifs de défense de l'environnement, des consommateurs, des usagers, des professionnels de santé et des familles de victimes qui ont pris connaissance du quatrième Plan cancer rendu public en février. Un plan sans ambition, dénoncent-elles, qui repose essentiellement sur la « *culpabilisation des individus et des comportements individuels à risque* » et « *minimise le rôle de la pollution passive et de l'environnement en général* ». En France, le bilan est lourd, et évolue toujours négativement : plus de 157 000 personnes meurent chaque année d'un cancer. Le Plan cancer 2021-2030 vise à réduire de 60 000 cas par an le nombre de cancers considérés comme évitables, en ciblant en priorité la consommation de tabac et d'alcool. Pourtant, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 15 % de la mortalité française serait liée aux dégradations de l'environnement. « *Face à une situation aussi préoccupante, le plan décennal, construit sur la même logique que les plans précédents, n'apparaît pas à la hauteur de l'enjeu* », fait savoir le Réseau Environnement Santé, cosignataire de la lettre ouverte. Il ajoute : « *L'accent y est en effet mis sur le soin, ce qui est nécessaire mais manifestement pas suffisant, et, une fois traités tabac et alcool, l'environnement reste marginal.* »

Pas sûr que le gouvernement ait prévu de revoir sa copie dans le cadre de la future loi Climat et résilience. « *Nos amendements ont été considérés comme des cavaliers législatifs !* », nous a confié la députée Sandrine Josso, rapporteure d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet (p. 40), qui regrette que la santé environnementale soit « *la grande absente* » du projet de loi. Elle nous apprend au passage que « *la France en est encore à l'âge de pierre en ce qui concerne la santé environnementale* ». Une (nouvelle) pierre dans le jardin - sans pesticide, espérons-le - d'Emmanuel Macron.

Entre nous

L'ESSENTIEL 6

La loi Climat et résilience, le nucléaire, la mobilité électrique, la biodiversité, la 5G, l'éolien marin... font l'actualité

EN TÊTE 8

ekWateur, Armor, Cerema, Veolia-Suez, Schneider Electric, la Banque postale, Colas, Chimirec... font parler d'eux

LA RENCONTRE 10

Pascal Canfin

« Avec le Green Deal, l'Europe amorce un changement systématique de son économie »



ENQUÊTE 12

■ **Le foncier bénéficie d'un nouvel outil de recyclage** 12



INITIATIVES 18

- Issy-les-Moulineaux adopte un budget climat 18
- La caravane de l'énergie s'installe à Pau 19
- Un label pour les communes économes en eau 19
- Un second Papi pour Seine Grands Lacs 20

Hors cadre

Gilles Vermot-Desroches 48
Directeur du développement durable de Schneider Electric



Abonnez-vous à
ENVIRONNEMENT
magazine

Rendez-vous sur
ENVIRONNEMENT
MAGAZINE.FR

Rubrique Je m'abonne

En pratique

22 DOSSIER

■ **Énergies marines renouvelables : un capital à faire fructifier**



30 INNOVATIONS

- 30 Une digue qui produit de l'électricité
- 31 La Métropole de Nice teste une navette autonome électrique
- 32 Une sonde pour mieux valoriser le biogaz
- 32 Un robot pour surveiller la corrosion des réservoirs industriels
- 34 **Spécial Numérique**

38 TOUT SAVOIR SUR...

- 38 L'ordonnance hydrogène
- 39 La réglementation sur les perturbateurs endocriniens

En perspective



40 TÊTE CHERCHEUSE

Sandrine Josso
Députée de Loire-Atlantique

42 LA PÉPINIÈRE

- 42 Le groupe Naldeo décarbone l'industrie
- 43 La RE2020 aiguillonne Alkern
- 44 Sortie de route pour la voiture autonome

46 DÉCRYPTAGE

- 46 Qualité de l'air : des règles poussiéreuses

Entre vous

49 LES COURS

Retrouvez l'indice de variation du coût de l'enfouissement des refus de tri en installations de stockage de déchets non dangereux et celui de variation des coûts de mise en incinération des déchets non dangereux des activités économiques.



SITES ET SOLS POLLUÉS

Le foncier bénéficie d'un nouvel outil de recyclage

Le Fonds friches, un nouvel outil sorti de la botte de France Relance, alloue 300 millions d'euros sur deux ans à la réhabilitation des friches polluées et au recyclage du foncier déjà artificialisé. Ce soutien public vise à équilibrer des projets de réhabilitation de friches déficitaires et à favoriser la sobriété foncière.



Réinvestir le foncier des friches au lieu de favoriser l'extension foncière, c'est bien l'objectif que sous-tend la création du Fonds friches dans le cadre du Plan de relance. Avec les 300 millions d'euros alloués à cet outil, l'État espère créer d'ici deux ans un effet levier pour réhabiliter 900 hectares de friches de natures variées (urbaines, commer-

L'État vise la réhabilitation d'ici deux ans de 900 ha de friches.

ciales, ferroviaires, industrielles...) répartis sur 230 sites. Et le retour du ministère de la Transition écologique au 15 mars 2021 a montré l'intérêt des porteurs de projets publics et privés visés. Ainsi, 192 candidatures ont été déposées dans le cadre de l'appel à projets piloté par l'Ademe pour la reconversion des friches polluées issues d'anciens sites miniers ou ICPE,

avec à la clé 40 millions d'euros d'aides, soit un montant de dépenses éligibles de l'ordre de 190 millions. Sur l'enveloppe de 259 millions consacrée au recyclage du foncier sur des friches au profil plus large (polluées ou non), les appels à projets régionaux lancés par les préfets de région jusqu'au 19 mars 2021 ont déjà fait l'objet de 700 dossiers pour 1,1 milliard d'euros



ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES

Un capital à faire fructifier

À l'image des énergies renouvelables terrestres, les énergies renouvelables marines sont foisonnantes, diversifiées et variablement matures. La filière présente cependant de nombreux atouts pour réussir à apporter sa contribution au mix énergétique français dans les années à venir.

Les énergies marines renouvelables (EMR) sont encore balbutiantes en France... mais elles ne manquent pas de perspectives. La filière la plus mature, l'éolien offshore posé, ne compte par exemple que 5 000 machines dans les eaux européennes et aucune en France. « Mais il y a sept parcs en projet le long de nos côtes, dont quatre sont

en construction, ce qui représente déjà 2 GW », précise Anne Georgelin, responsable éolien en mer, hydroélectricité et EMR au Syndicat des énergies renouvelables (Ser). La filière est en outre suivie de près par sa petite sœur : l'éolien flottant, pour lequel quatre projets pilotes (trois en Méditerranée, un dans l'Atlantique) devraient entrer en construction l'année

prochaine en France. De quoi placer le pays dans une bonne dynamique. D'autant qu'en termes d'éolien offshore, qu'il soit posé ou flottant, la France a prévu six appels d'offres dans la programmation pluriannuelle de l'énergie pour atteindre une capacité installée de 2,4 GW en 2023 et 5 GW en 2028. La loi Énergie-climat prévoit en outre l'attribution de

**SANDRINE
JOSSO,**
DÉPUTÉE
DE LOIRE-
ATLANTIQUE

Sage-femme de la santé environnementale

En décembre dernier, les parlementaires de la commission d'enquête sur l'évaluation des politiques publiques de santé environnementale ont rendu leur rapport. Vingt et une propositions ont été arrêtées à l'issue de leurs travaux pour construire un nouveau paradigme en santé environnementale. Rencontre avec la députée Sandrine Josso, rapporteure de la commission d'enquête parlementaire.

Nos politiques publiques de santé environnementale sont-elles à la hauteur des enjeux sanitaires contemporains ?

Plusieurs scandales récents, comme l'affaire des bébés nés sans bras, ont montré les insuffisances de nos politiques publiques en matière de santé environnementale. Ainsi, nous nous sommes rendu compte qu'il n'existait pas toujours de registres de cas à l'échelle des territoires, et lorsqu'il y en a, ils ne sont tout simplement pas tenus à jour. Or, il est impératif que ce travail de recensement et d'information soit fait si l'on veut lutter efficacement contre ce genre de maladies et effectuer de la prévention. En France, nous en sommes encore à l'âge de pierre en ce qui

